

Bonjour,

Voici la réponse à votre demande sur les \*langues régionales.\*

Les langues minoritaires font partie de notre patrimoine et constituent un enrichissement culturel.

Si l'enseignement des langues basque et occitane a progressé, c'est surtout dû au militantisme des associations plus qu'à la puissance publique.

Nous nous battons pour que la France adopte la /Charte européenne des langues régionales/ qu'elle n'a jamais voulu signer.

Nous défendons dans le cadre du système public d'enseignement, l'apprentissage des langues par « une pédagogie d'immersion » semblable à celle des Ikastolas et des Calendretas. En effet, cette pédagogie est la plus efficace au niveau de l'acquisition des langues.

Nous sommes également pour reconnaître la coofficialisation des langues régionales comme les langues basque et occitane.

Pour se maintenir et se développer, une langue minoritaire doit avoir une protection légale apportée par cette coofficialité.

En espérant ainsi répondre à vos attentes.

Cordialement.

Pour :

\*Philippe Poutou\*

Tête de liste régionale NPA Aquitaine